

CONFÉRENCE DE PRESSE DU 19.2.2009

Jean Christophe Schwaab, secrétaire central

Contre le crise : plus de places d'apprentissage, pas d'économie sur le dos de la formation !

A cause de la crise : au moins 10'000 jeunes chômeurs et chômeuses inscrits en plus !

La récession et le chômage vont frapper durement notre pays. Les jeunes feront malheureusement partie des groupes les plus concernés. Premièrement, parce que la hausse du chômage des jeunes est toujours plus forte que celle du chômage en général. Les jeunes sont en effet les « derniers entrés et les premiers sortis » : lorsque les entreprises stoppent les embauches, ce sont les personnes nouvellement arrivées sur le marché du travail qui en font les frais. Lorsqu'elles licencient, elles se séparent souvent de leurs collaborateurs les moins expérimentés, collaborateurs qu'elles réengagent en dernier lorsque la situation économique s'améliore. Et deuxièmement, parce que, malgré les bonnes années que nous avons derrière nous, une grande partie des jeunes ne parvient pas à s'insérer dans la formation professionnelle (plus d'un sur 10). Pourtant, réussir cette transition diminue de beaucoup le risque de se retrouver au chômage ou à l'aide sociale.

Nous devons donc nous attendre à une forte hausse du chômage des jeunes ces prochains mois. Si l'on compare avec les chiffres de fin 2004, dernier pic du chômage des jeunes, avec un taux de chômage global d'environ 4,5% (prévision USS pour 2010 ; le SECO prévoit 4,3%), il faudra compter avec au minimum 30'000 jeunes de moins de 25 ans inscrits au chômage. Soit 10'000 de plus qu'aujourd'hui. Ce nombre ne montre en outre qu'une facette de la réalité : puisqu'un jeune sans emploi sur deux ne s'inscrit pas comme chômeur¹, il n'apparaît pas dans les statistiques du SECO. Pour 2010, nous craignons donc qu'il y ait entre 50'000 et 60'000 jeunes de moins de 25 ans sans emploi.

La conjoncture va aggraver la pénurie de places de formation

L'ampleur de la crise va être aggravée par le grand nombre de jeunes sans formation post-obligatoire. Situation qui ne va pas s'améliorer, au contraire. D'une part, parce que la situation actuelle,

¹ Hügli, Jugendarbeitslosigkeit in der Schweiz von heute, Université de Berne, 2005 ; OFS, Enquête suisse sur la population active (ESPA) 2003.

malgré une amélioration ces deux dernières années, reste précaire. Il y a certes plus de places d'apprentissage et un peu moins de jeunes à en chercher, mais l'offre ne dépasse pas encore la demande. Or les experts estiment qu'elle doit la dépasser d'au moins 15% afin que le marché des places d'apprentissage fonctionne, c'est-à-dire que les jeunes soient placés face à un vrai choix professionnel et que les entreprises formatrices puissent compter sur des jeunes motivés et disposant des compétences nécessaires à l'apprentissage du métier. Conséquence de ce déséquilibre : la liste d'attente des jeunes en « solution transitoire » stagne aux alentours de 20'000 personnes, dont la moitié ne devraient tout simplement pas s'y trouver, car ils n'ont ni besoin d'être « remotivés », ni d'affiner leur choix professionnel, ni d'acquérir de nouvelles compétences qui leur permettraient de postuler avec plus de chances. Ils se trouvent dans la liste d'attente tout simplement parce qu'il n'y a pas de place d'apprentissage pour eux. Enfin, chaque année, 2'000 à 3'000 jeunes quittent l'école obligatoire sans la moindre solution. Ce sont les travailleurs précaires, les chômeurs et les bénéficiaires de l'aide sociale de demain.

En outre, il faut craindre un recul du nombre de places de formation pour deux raisons : la baisse démographique et la mauvaise conjoncture. Une étude récente a montré que la diminution du nombre de jeunes entrant sur le marché des places d'apprentissage entraîne toujours une diminution du nombre de places, les entreprises supprimant les places qu'elles n'arrivent pas à pourvoir². Lors des crises précédentes, l'offre en places d'apprentissage a diminué, notamment dans l'industrie. En effet, même si la pénurie de places d'apprentissage a avant tout des causes structurelles, la conjoncture influence aussi la décision des entreprises d'en créer ou d'en supprimer³.

Les revendications de la jeunesse syndicale

La commission de jeunesse de l'Union syndicale suisse (USS) exige maintenant des mesures et en appelle à la Confédération, aux cantons et aux organisations patronales pour que la crise ne frappe pas trop lourdement les jeunes :

1. Plus de places d'apprentissage :

- L'USS exige la création de 10'000 nouvelles places d'apprentissage. Ce nombre correspond à la moitié des jeunes en « liste d'attente ». Au besoin, les cantons doivent créer des places dans les écoles professionnelles à plein temps, les écoles des métiers et de commerce, en particulier pour les élèves rencontrant des difficultés scolaires.
- Economie et cantons ne doivent pas, sous prétexte d'une augmentation temporaire du nombre de places d'apprentissage, relâcher leurs efforts pour encourager la création de places de qualité. Il faut notamment intensifier le démarchage de places d'apprentissage, la création de réseaux d'entreprises formatrices et le soutien aux jeunes en difficultés scolaires. Les entreprises en situation délicate doivent autant que possible éviter de supprimer des places de formation.

² Müller/ Schweri, SIBP, Die Entwicklung der betrieblichen Ausbildungsbereitschaft, Zollikofen 2006.

³ Griggio/ Wettstein, Verlust von Lehrstellen vermeiden, Zürich, 2006.

- Création de fonds pour la formation professionnelle dans tous les cantons. Pour le moment cet instrument qui a fait ses preuves dans l'encouragement des entreprises formatrices n'existe que dans les cantons de GE, FR, NE, VS, JU et ZH, bientôt VD. À ZH et au JU, le fonds pour la formation professionnelle a été plébiscité en vote populaire. Le temps de la méfiance (notamment de la part de la Conférence suisse des directeurs cantonaux de l'Instruction publique [CDIP]) par rapport à ces fonds est révolu.
2. Mesures en faveur de la formation en général :
- Pas de coupes dans les budgets de la formation. Ces budgets ne doivent pas être soumis au blocage de crédits ou aux freins à l'endettement fédéraux et cantonaux, car ce sont des investissements rentables et nécessaires, surtout en période de crise.
 - Pas de suppression de places dans les écoles des métiers publiques, de programmes de soutien à la création de places de formation ou de mesures de soutiens aux jeunes pour cause d'austérité budgétaire. Avec la récession, la Confédération et de nombreux cantons risquent de procéder à des coupes budgétaires. Il faut à tout prix éviter que cela n'entraîne la suppression de places de formation.
3. Mesures contre le chômage des jeunes :
- Pas de coupes dans les mesures du marché du travail (MMT) concernant les jeunes. Les jeunes chômeurs qui disposent d'un titre post-obligatoire retrouvent en général très vite un emploi grâce aux MMT. Le Conseil fédéral doit annuler la réduction des frais pour les MMT destinées aux jeunes chômeurs. Les cantons doivent investir plus de moyens dans les mesures d'insertion.
 - Mesure en faveur de la formation continue : les jeunes qui ont terminé leur apprentissage ont de la peine à trouver un emploi lorsqu'ils sont en concurrence avec des personnes plus expérimentées. La formation continue doit leur permettre d'améliorer leur profil, par exemple, grâce à un congé de formation payé de 5 jours pour tous les salarié(e)s (y compris les apprenti(e)s) et le droit à un bilan professionnel tous les 5 ans.

* * * * *